

MAIRIE
DE
PUYGIRON

(Drôme)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JUIN 2024

Nombre de membres afférents au conseil municipal	11	Date de la convocation	17/06/2024
Nombre de membre en exercice	8	Date d'affichage	17/06/2024
Nombre de membres présents	8		

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme CAMPELLO Régina, Maire.

Présents : AUDRAS Amandine, CASTAGNA Pascal, DEL VITTO Fanny, MARTIN Linda, MONNIER Muriel, TEYSSIER Serge, SEGUIN Patrick

Absents représentés :

Secrétaire de séance : MARTIN Linda

Objet : Amendes de Police – Equipement de voirie.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal que la commune de Puygiron peut prétendre bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police à l'effet de l'aider à financer des travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière.

Elle propose donc de solliciter une aide auprès du Département de la Drôme au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations suivantes :

- Mise en place de barrières en acier galvanisé qui seront installées devant l'école et la salle multiservice afin de sécuriser le passage des administrés dans le cadre du plan Vigipirate imposé par le gouvernement.

A cet effet, des devis ont été demandés et la dépense prévisionnelle de ces opérations envisagées sur la commune s'élève à **4 678€ HT soit 5 613.60€ TTC.**

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention

VALIDE les devis présentés pour un montant total de **4 678€ HT.**

SOLLICITE une aide au Conseil Départemental de la Drôme au titre des amendes de police pour les opérations envisagées.

S'ENGAGE à effectuer les travaux correspondants à cette subvention.

AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer tous les documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Régina CAMPELLO



Pour extrait certifié conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.